

PROCÈS-VERBAL DE LA 213^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Mesdames Céline J. Dallaire, Nancy Hardy, Johanne Perreault, Caroline Trudel et Ginette Vézina, ainsi que Messieurs Mathieu Gnocchini, Claude Lacasse, Mathieu Larochelle et Guillaume Trottier

Observatrice : Mesdames Josée-Ann Bettey, Christine Brézina et Madeleine Perron

Absences : Mesdames Nicole Garceau, Jessica Gaudette, Johanie Poirier et Stéphanie Poitras ainsi que Messieurs Dominique Bérubé et Cédric Corbeil

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-780 *d'adopter* l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant « Appui à la Corporation Archéo-08 » en D-6.

D-2 Lecture et approbation des procès-verbaux des réunions tenues le 16 juin 2016

Sur la proposition de Johanne Perreault appuyée par Caroline Trudel et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-781 *d'approuver* les procès-verbaux des réunions tenues le 16 juin 2016 tels que présentés.

D-3 Cooptation de postes vacants

Sur la proposition de Céline J. Dallaire appuyée par Mathieu Larochelle et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-782 *de coopter* Guillaume Trottier (à titre de représentant en histoire et patrimoine) pour 2016-2017 et 2017-2018, ainsi que Johanie Poirier (à titre de représentante en Danse) et Dominique Bérubé (à titre de représentant de la MRC Témiscamingue) pour 2016-2017.

D-4 Adoption des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers au 31 aout 2016.

Sur la proposition de Céline J. Dallaire appuyée par Caroline Trudel et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-783 *d'adopter* les états financiers au 31 aout 2016 tels que présentés.

Madeleine Perron nous informe qu'elle a effectué des démarches pour l'obtenir de soumissions, sur 3 ans, auprès de firmes comptables pour l'audition de nos états financiers et que le choix s'est arrêté sur les services de Raymond Chabot Grant Thornton.

Sur la proposition de Claude Lacasse appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-784 *de mandater* la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audition de nos états financiers à un cout de 4 680 \$ pour l'année 2016-2017, 4 820 \$ pour l'année 2017-2018 et 4 966 \$ pour l'année 2018-2019.

D-5 Marge de crédit et emprunt hypothécaire

Des demandes de soumissions ont été transmises à la Caisse Desjardins, à la Banque Royale et à la Banque Nationale. Seulement Desjardins a pu répondre à l'ensemble de notre demande, soit un renouvellement hypothécaire et une marge multiprojets.

Considérant que Desjardins nous offre des tarifs comparatifs pour le remboursement hypothécaire;

La valeur de la maison est établie à 281 000 \$ et que Desjardins peut nous accorder une marge multiprojets à 65 % de cette valeur, soit 182 650 \$;

Nous avons un solde d'emprunt hypothécaire à 51 300 \$ et un déficit d'exercice d'environ 15 000 \$;

Un remboursement hypothécaire d'environ 66 300 \$ avec un terme de 5 ans amorti sur un peu plus de 6 ans nous permettrait de maintenir le montant de remboursement mensuel à celui que nous avons, soit de 1 033 \$;

Nous pouvons rembourser jusqu'à 10 % du montant total de notre prêt possible 182 650 \$ sans pénalité;

Sur la proposition de Mathieu Gnocchini appuyée par Claude Lacasse et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-785 *d'autoriser* Madeleine Perron à négocier toutes les modalités et à signer tous les documents pour doter le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue d'un prêt à terme de 182 650 \$ auprès de la Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda, lequel prêt sera garanti par une hypothèque sur l'immeuble situé au 150, avenue du Lac, Rouyn-Noranda (lot 2 807 934, cadastre du Québec). Madeleine Perron est, en conséquence, également autorisée à signer ledit acte d'hypothèque.

D-6 Appui à la démarche de la Corporation Archéo-08

Guillaume Trottier, représentant en histoire et patrimoine, informe les membres que l'organisme Archéo-08, qui effectue des fouilles archéologiques sur notre territoire et qui a grandement contribué à documenter la présence autochtone dans notre région, est en péril suite à la perte de sa subvention au fonctionnement.

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Claude Lacasse et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-786 *d'appuyer* Archéo-08 dans ses démarches pour que le gouvernement du Québec lui accorde un soutien au fonctionnement.

2. CONSULTATION

C-1 Entente de développement territoriale pour le *Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue*

Madeleine Perron informe qu'actuellement, nous avons des ententes avec les 5 MRC et la Ville d'Amos pour une entente territoriale. Le montant à être apparié par le CALQ est de 127 500 \$. Toutefois, la recommandation du CCAT, d'accorder 56 % du 255 000 \$ à des artistes, ne pourra pas être retenue, car le MAMOT oblige les MRC à financer à 50 % des organismes.

D'autre part, il a été demandé au CCAT d'émettre les chèques et les T-4 puisque les MRC ne peuvent faire des chèques à des individus. Les membres du comité exécutif ont demandé à Madeleine de signifier aux MRC qu'il n'est pas évident pour le CCAT de jouer ce rôle, car il nous place dans une position inconfortable. Il est difficile d'être juge et partie et cela crée beaucoup de confusion. Toutefois, si aucune autre solution n'est possible, nous accepterions de jouer ce rôle. Le taux que nous leur chargerions est de 1 %, soit 1 275 \$, qui ne doivent pas être pris à même l'enveloppe de 127 500 \$.

Enfin, il y a beaucoup de discussions concernant les logos à utiliser pour accorder la visibilité aux partenaires. Il se pourrait que certains d'entre vous soient interpellés pour sensibiliser les partenaires.

C-2 Paramètres d'évaluation du MCCQ

Le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) participe activement à l'actualisation du programme par lequel les budgets de fonctionnement sont accordés au CRC. Notamment, nous tentons de faire reconnaître les CRC comme des pôles d'expertise et d'obtenir un financement du CALQ et de la SODEC, en plus du MCC, car nous nous occupons de l'ensemble de ces clientèles.

Le financement des CRC est accordé selon un montant de base par CRC (180 711 \$ x CRC). Puis, une autre enveloppe de 500 000 \$ est versée en fonction de certains paramètres. Réunis le 1^{er} septembre dernier, les membres du C. A. du RCRCQ (les directeurs de tous les CRC du Québec) ont tenté d'actualiser les critères ayant un impact sur nos budgets de fonctionnement.

Actuellement

- Distance moyenne
- Population
- Nb d'organismes soutenus au fonctionnement
- Indice de développement du MAMOT
- Population culturelle active

Suggéré

- Superficie du territoire
- Éloignement des grands centres
- Population
- Indice du coût de la vie par région
- Indice de développement du MAMOT
- Évaluation par les pairs

Toutefois, on ne connaît pas les impacts sur nos organisations. D'autre part, Madeleine mentionne que la direction du MCC l'a informée que le Nord-du-Québec souhaiterait peut-être avoir recours à certains de nos services. Les membres du conseil d'administration sont ouverts à de telles négociations.

C-3 Boutique des arts

Un comité formé de Caroline Trudel, Johanne Perreault et Mathieu Gnocchini est mis en place pour suggérer des actions à réaliser pour maintenir la Boutique des arts active.

C-4 Charte d'engagement Re_Création : <http://www.rcrcq.ca/>

Suite aux forums régionaux sur la citoyenneté culturelle des jeunes qui se sont tenus dans 12 régions du Québec (Abitibi-Témiscamingue en février 2015), il devait y avoir un Forum national où les actions régionales seraient entendues pour la réalisation du plan d'action national. En cours de route, il a été convenu de faire une synthèse des actions priorisées dans les régions. Parmi celles-ci, une action ressortait partout, soit d'intégrer les arts et la culture aux saines habitudes de vie. Le RCRCQ a créé un site et invite le milieu culturel et la population en général à adhérer à une charte d'engagement pour la mise en place de cette action. Actuellement, 16 citoyens et 3 organismes de la région (1 336 citoyens et 297 organismes pour le Québec) ont signé cette charte.

Un évènement accueillant une soixantaine de personnes (dont les DG des CRC) de divers ministères et de la société civile se tiendra à Québec le 27 septembre prochain. Le milieu culturel étant peu représenté, il est demandé à Madeleine de tenter d'influencer que le milieu soit plus intégré dans la démarche.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

☐ **Rencontre régionale de Petits bonheurs** : Une rencontre du comité a eu lieu. Il a été convenu d'organiser une rencontre avec l'ensemble des intervenants liés au développement du jeune public, toutes disciplines confondues. Cette rencontre sera peut-être un premier pas pour la création d'un regroupement de diffuseurs d'activités pour le jeune public, une action priorisée lors de notre forum sur la citoyenneté culturelle en 2015.

☐ **Formation continue** : Josée-Ann Bettey présente la programmation automne 2016, qui contient une douzaine de formations. Quelques particularités, dont la formation sur la médiation culturelle qui sera ouverte à d'autres secteurs d'activité (municipal, centre amitié, etc.) et une session de *coworking* qui se tiendra pour faire connaître le *Programme pour les arts et les lettres*.

D'autre part, une des formations sera donnée par Caroline Trudel, une administratrice du CCAT. Puisque nous avons une politique de conflit d'intérêts, il lui est demandé de se retirer. Josée-Ann informe les membres que ce sera pour la formation « Pocket film : animer votre communauté Web » que les services de Caroline Trudel seront retenus. Après recherche auprès de deux autres organisations, c'est la soumission de Caroline Trudel, pour un montant de 1 050 \$, qui était la plus appropriée à nos besoins.

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-787 *d'autoriser* Madeleine Perron à signer une entente avec Caroline Trudel pour la formation « Pocket film : animer votre communauté Web ».

☐ **Remise de Prix** : Christine Brézina informe que la Remise de prix aura lieu cette année à Rouyn-Noranda. Les dates possibles sont le 31 mars, le 3 ou le 7 avril. La discipline à l'honneur sera les arts de la scène.

☐ **Consultation sur la Politique culturelle** : Le 27 juin dernier, Ginette Vézina et Madeleine Perron ont fait la présentation du mémoire au ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin. Treize autres mémoires ont été présentés, et quatre témoignages. Cinq autres organismes de la région ont déposé un mémoire.

4. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 11 novembre 2016.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mathieu Gnocchini appuyée par Guillaume Trottier et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-788 de lever la séance à 20 h 36.


Johanne Perreault, secrétaire

Le 16 juin 2016

Date